Zeitschrift: Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie

Herausgeber: Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker

Band: - (1941)

Heft: 2

Artikel: De la claudication (Fin)

Autor: Salis, Hans de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-931021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En sa qualité de Président de l'Association suisse des Pédicures spécialistes, notre collègue Geering propose une sorte de groupement des professions médicales auxiliaires (masseurs, pédicures, gardes-malades, etc.). Ce groupement aurait plus de poids pour revendiquer auprès des autorités compétentes la fédéralisation de l'enseignement et de la règlementation de ces professions. L'idée de cette collaboration a été acceptée a l'unanimité.

Puis, le Président Central donne connaissance de diverses lettres émanant de l'Association des masseurs vaudois, par lesquelles ces derniers demandent que nous appuyons leurs revendications en ce qui concerne une revision des tarifs de la SUVA. Comme jusqu'ici les masseurs vaudois sont restés sourds à toutes les propositions de collaboration avec la Fédération, il est décidé de demander d'abord à la commission de contrôle des prix de la SUVA. une majoration de 20% et de répondre à nos collègues vaudois dans ce sens.

Notre Rédacteur en chef se plaignant du manque de place dans notre journal, il est décidé que le Journal de l'Association paraîtra de nouveau sur 12 pages.

Deux membres adjoints du C. C. assistant très irrégulièrement aux séances, il est décidé de leur demander s'ils pensent conserver leur mandat, en cas de réponse négative, ils seront remplacés. Afin d'assurer un contact plus étroit entre la rédaction et le C. C. notre rédacteur Mr. Heiz est désigné comme premier remplaçant, le second sera désigné par le C. C. s'il y a lieu,

Le lieu et la date de la prochaine journée de la Fédération sont laissés aux bons soins du Comité Central.

Section de Genève

Le Comité a le regret d'informer les membres que la petite fête organisée en faveur de notre Président est remise à plus tard. Monsieur Favre étant très fatigué, a du abandonner toute activité et prendre quelques mois de repos à la montagne. Nous adressons à notre cher Président nos vœux affectueux pour sa santé, et l'assurons de nos sentiments de sincère reconnaissance.

Deuils. Notre collègue, madame Lourdin-Mélano a eu le chagrin de perdre sa mére en Avril dernier. Notre dévoué secrétaire Ed. Kaspar a perdu sa fille aînée le 30 mai. A ces collègues affligés et à leur famille, nous présentons notre affectueuse et sincère sympathie.

En l'absence de Mr. Favre prière d'adresser les communications concernant l'Association de Genève a: Mr. Ed. Kaspar, av. Pictet de Rochemont 7 tél. 4 16 08.

De la claudication

par le Dr. en médecine Hans de Salis, à Bâle

(Fin)

Pendant les guerres napoléonniennes, en cas de fractures du deuxième degré, on amputait le membre sans hésiter. Les périodes d'après guerre étaient alors peuplées d'estropiés. Il en est tout autrement dans les guerres modernes. Grâce à l'asepsie et à l'antisepsie, ainsi qu'aux méthodes perfectionnées de fixation des parties fracturées, on arrive souvent à conserver aux blessés le ou les membres atteints. Nous avons fait ces observations dans les lazarets pendant la guerre mondiale, et plus récemment en Finlande durant sa lutte héroique pour sa liberté. Nous avons réussi à éviter l'amputation d'un ou de plusieurs membres à des blessés graves. Il n'était pas rare de voir des articulations traversées par des balles, guérir complètement. Les destructions et les infections les plus graves, causées par les éclats de grenades résistaient pourtant souvent aux soins les plus patients. Pour éviter les contractures et les ankyloses par suite d'inflammation, il faut préparer aussi vite que possible des bandages et des appareils appropriés. On peut éviter certaines contractures, par l'emploi, en état de narcose, d'appareils que

nous appelons «Osteoklasten». Grâce à ces appareils, on peut redresser les jambes chez les enfants jusqu'à l'âge de deux ans. Chez les plus âgés, on fracture les membres, et après redressement on les guérit dans le gypse. Pour corriger lentement les contractures, nous avons aussi à notre disposition des appareils composés de ressorts et de bandages; bandage-Quengel par exemple. Au 15ème siècle, on employait déjà de tels appareils, mais ils étaient plus grossiers. Des images de cette époque nous donnent tous les détails à ce sujet. Ces appareils, généralement fabriqués par des seillers nous semblent terribles quand on songe que la narcose était inconnue. Le célèbre orthopédiste, mais non médecin, Hessing à Göggingen a acquis une renommée mondiale dans le dernier siècle, en fabriquant d'excellents appareils articulés, composés de barres d'acier, d'enveloppes de cuir bien adaptées, et de bandes de caoutchouc pour remplacer certains muscles défaillants. Les malades pouvaient ainsi se promener et activer leur guérison.

En cas d'ankylose, une opération peut donner parfois d'heureux résultats. Elle consiste à séparer les os près de l'articulation pour corriger l'angle qu'ils forment. On peut même modeler de nouvelles articulations au moyen de scies, de ciseaux et de limes.

Des diminutions considérables de longueur d'une des jambes, de 20 à 30 cm par exemple, ainsi qu'il s'en produit par suite de blessures des cartilages de croissance, peuvent se corriger avec la bottine O'Connor. Dans cette bottine, appelée aussi botte d'extension, le pied est placé sur sa pointe dans une enveloppe de cuir. A son extrémité se fixe un second pied artificiel grâce auquel le malade peut marcher.

La jambe artificielle, en remplacement d'un membre perdu est plus ancienne. De nos jours, la jambe de bois est employée après l'amputation jusqu'à ce que la forme du moignon ne change plus; l'appareil de prothèse lui-même ne devant s'appliquer que sur un moignon stable, ce qui permet une exacte adaptation de l'enveloppe de cuir de l'appareil.

Le pied bot et la luxation congénitale de la hanche sont deux maladies en voie de diminution, ainsi que le montrent les statistiques. Le pied bot est une infirmité héréditaire, et ne dépend pas du défaut du liquide amniotique, ainsi qu'on le croyait jadis.

Le traitement du pied bot est très ancien, moins ancien cependant que celui de la luxation congénitale de la hanche. Pour cette dernière infirmité, Hoffa a créé vers 1880, une véritable remise en place, sans effusion de sang. Aujourd'hui, cette remise en place est pratiquée au moyen d'un appareil d'extension et de pression.

Le traitement de la paralysie est très long et particulièrement difficile. Il est possible de greffer des muscles sains sur des muscles paralysés, mais souvent ces derniers ne sont plus assez forts pour supporter la greffe. Il faut alors envisager un blocage artificiel du pied ou du genou paralysés afin d'être à même de placer l'appareil de support dans le corps lui-même. Dans ce cas, on n'aura plus de frais découlant de réparations continuelles de l'appareil, ni de poids à supporter. Dans ces dernières dixaines d'années, on a essayé de greffer des nerfs sains sur des muscles paralysés. Lorsque l'opération ne réussit pas, on doit avoir recours aux appareils sus mentionnés.

Pour empêcher l'ankylose des articulations et faciliter le mouvement, il faut en premier lieu traiter les malades par la mécanothérapie et le massage qui éliminent les substances étrangères déposées dans les articulations, et facilitent la circulation du sang et de la lymphe. Au moyen d'appareils moteurs et par la gymnastique médicale, les articulations sont rendues plus mobiles et les muscles affaiblis sont fortifiés. Par l'emploi judicieux de l'électricité, des appareils à ondes courtes, de la diathermie, des bains d'air chaud, en un mot par toute la physique thérapeutique, tous les courants vivifiants de l'organisme sont appelés à contribuer à la guérison du malade. C'est avec toutes ces méthodes de traitements que nous cherchons à faire disparaître la claudication.

En dépit de tout art médical, il reste toujours un nombre assez grand d'estropiés et de paralysés inguérissables. Ce sont surtout les paralytiques spastiques sujets aux rechutes. Leur guérison ne peut être obtenue, car la cause de la maladie a son siège dans le cerveau; le centre anormal ne peut donc être atteint. Pour ces deshérités, on a construit des asiles d'estropiés. Les enfants hospitalisés dans ces asiles fréquentent l'école, ils ont une instruction spéciale leur permettant le choix possible d'un métier.

Dans l'antiquité, le peuple spartiate connu pour sa force corporelle, son éducation orientée vers les qualités physiques, et dont les idées sur la sélection étaient bien arrêtées, abandonnait les estropiés sur le mont Taygète. De nos jours, ces infirmes sont traités avec plus d'humanité, et les soins dont ils sont entourés entraînent de grands sacrifices pour la communauté. Cette différence de conception de la vie doit, comme une étoile qui brille dans la nuit, nous consoler de l'effondrement épouvantable dans lequel sombrent la culture et la civilisation modernes.

Qu'est-ce que le „VIBROSAN"

Le „VIBROSAN" est un petit vibrateur électrique, d'un modèle très pratique. Sa présentation est soignée et son poids, coffret compris, n'est que de 1 ½ kg, donc très agréablement portatif.

Grâce à sa parfaite maniabilité, et à la vibration très fine et graduable à volonté, qu'on en peut obtenir, son emploi est particulièrement indiqué pour les traitements délicats ou de petites surfaces (visage, extrémités, articulations douloureuses, etc.)

Son prix modique permet d'en faire l'auxiliaire précieux de chaque praticien.

L'appareil de massage

„VIBROSAN" (Fabrication suisse)

vous **manque!**

Ecrivez à:
„VIBROSAN" Chemin Chandieu **Genève**

Essai-Démonstration Mme. Décosterd
Longemalle 12

A LA PHARMACIE PRINCIPALE

GENÈVE, 11 Rue du Marché

La plus vaste et la mieux organisée de toute la Suisse

Produits frais **Prix avantageux**

LE PLUS GRAND CHOIX EN ARTICLES DE:

Droguerie Médicinale	Articles de toilette	Bandages
Herboristerie	Articles pour bébé	Bas à varices
Parfumerie	Orthopédie	Optique et Photo
Articles sanitaires		

Frau Elsa Kahl-Meister
Horgen (Zch)

A. Z.

FRED LIECHTI, BERN Tel. 2 75 15

Fabrik elektr. und elektromed. Apparate

Vertreter für die franz. Schweiz: A. HAENI, Place Fusterie 7, Genève

Ultra - Violett - Bestrahlungslampen (Heilsonnen)
Infra - Rot - Strahler
Epilationsapparate - Massageapparate
Apparate und Anlagen für Elektrische Bäder
Elektromed. Apparate für Galvanisation, Faradisation und Muskelgymnastik
Lichtbäder (Teil- und Ganzlicht)

Gratisprospekte und detaillierte Offerten durch den Fabrikanten.

Für die Fußpflege bewährt und erprobt:

Impermaplast, das wasserfeste und abwaschbare Heftpflaster
Imperma, gebrauchsfertige, wasserfeste Pflasterwundverbände
Excelsior-Idealbinde, crèmefarbige, solide Stützbinde
Compressyl, gebrauchsfertige Salbenkompresse
Floc, der praktische und hygienische Wattezupfer (mit billiger Nachfüllpackung)
Kanta, hydrophile Gazebinde, mit festgewobenen Kanten

Offerten bereitwillig durch:
Verbandstoff-Fabrik Zürich A.-G., Zürich 8

SAVON D'IODE
du Dr. Obermayer
Excellent pour les massages amaigrissants
Le pot No. 1: Simple: Fr. 4.50
Le pot No. 2: Renforcé Fr. 5.50
Remise spéciale pour masseurs
Seul Dépôt
Pharmacie Finck & Cie.
Genève

Occasion

Aus dem Nachlaß von Kollege Ch. Heusi sel. sind folgende **Apparate** billig zu verkaufen:
4 Penetratoren (ohne Ansätze)
2 Violettstrahler
1 Hochfrequenzapparat
1 Radiumapparat
1 Schnepper zum Schröpfen
Interessenten wollen sich an Kollegin Frau M. Lohr-Senn, Eichenstraße 3, Basel, Telephon (061) 2 21 96, wenden.

Winterthur Unfall
Schweizerische Unfallversicherungs-Gesellschaft in Winterthur

Mitglieder des Fachverbandes staatlich geprüfter Masseure und Masseusen genießen Vorzugsprämien für die Versicherung der gesetzlichen Haftpflicht. Anmeldungen sind an das Zentralsekretariat (J. Boßhard, Badanstalt, Thalwil) zu richten.

Imprimerie A. Lætsch-Studer, Olten
Expedition - Expédition: W. Heiz, Zehnderweg 25, Olten